

A renvoyer avant le 29/11/2018 :

ADASEA du GERS
Maison de l'Agriculture,
Route de Mirande - BP 70 161
32 003 AUCH cedex
05-62-61-79-50
a032@adasea.net

Participera au Séminaire "Les Zones Humides du Gers":

OUI NON Nbr de personnes:

Repas:

OUI NON Nbr de personnes:

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Organisme.....

Adresse.....

Ville.....

Code Postal.....

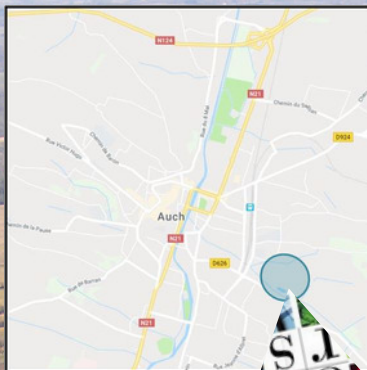
Téléphone.....

E-Mail.....

Contacts et renseignements:

05-62-61-79-50

Imprimé par ARTIP sur papier 100% recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique. Veuillez utiliser les conteneurs de recyclage.



SEMINAIRE

"LES ZONES HUMIDES DU GERS"

CRÉDITS PHOTOS:
ADASEA DU GERS

Mardi 11 décembre 2018
Au Conseil Départemental
du Gers

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

MATINÉE DE CONFÉRENCES: « GÉRER LES ZONES HUMIDES : DE L'EXPÉRIENCE LOCALE AUX OUTILS NATIONAUX »

9H: ACCUEIL DES PARTICIPANTS

La Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides du Gers : 16 ans d'action avec les gestionnaires - *Animateurs CATZH* || **ADASEA 32**.

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques, un outil au service des Zones Humides Gersoises - *Animateurs CATZH* || **ADASEA 32**.

L'aménagement du bassin versant du Besiau pour la sauvegarde de l'écrevisse à Pattes Blanches - *M. Tauzin & G. Sancery* || **Fédération des pêcheurs 32 & ADASEA 32**.

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes des Zones Humides - *S. Hurtes, C. Baillou, N. Benat* || **ADASEA 32**.

Retour d'expérience sur la restauration de prairies humides - *L. Gire & C. Lemouzy* || **Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées & ADASEA 32**

Re-naturation de l'étang de Montréal et des prairies du Pont d'Artigues par la collectivité - *F. Faissat* || **Communauté de Communes de la Tenarèze & ADASEA 32**.

Les Zones Humides dans le schéma des Espaces Naturels Sensibles du Département - *L. Toison & N. Bernadico* || **Conseil Départemental 32**.

Les Zones Humides dans le XIe programme et l'évaluation des CATZH (premiers résultats et recommandations) - *Jean-Luc Scharffe* || **Agence de l'Eau Adour Garonne**.

BUFFET DE PRODUITS LOCAUX

INTERMÈDE AVEC LE FILM « LES ZONES HUMIDES DU TARN ET GARONNE » ET DES ATELIERS / JEUX DE RÔLES

APRÈS-MIDI DE TÉMOIGNAGES ET DÉBATS : LES ZONES HUMIDES ET L'ÉLEVAGE

Témoignage des gagnants des Concours des Prairies Fleuries du Gers: Quel intérêt de conserver des prairies naturelles humides dans leur système d'exploitation ? - **J. De Ré**, président du jury, **P. César**, **C. Charlier**, **P. Clermont**, **R. Luche** et **JP. Roumeguère**.

Présentation du rapport interministériel « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides » par l'un de ses co-auteurs, **Yves Brugière**.

TABLE RONDE: PEUT-ON MAINTENIR LES ZONES HUMIDES ET LEURS SERVICES ÉCOLOGIQUES SANS ÉLEVAGE ?

Animée par Pierre Escorsac, ancien journaliste à la Dépêche du Midi.

Avec :

- **Fatma Adda**, Conseillère Régionale,
- **Yves Brugière**, co-auteur du rapport interministériel « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides »,
- **Marc Didier**, Président de l'ADASEA du Gers,
- **Bernard Malabirade**, Président de la Chambre d'Agriculture du Gers,
- **Lydie Toison**, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Gers,
- **Elisabeth Mitterrand**, Présidente du PETR d'Armagnac,
- **Jean-Luc Scharffe**, délégué régional adjoint de l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
- **Robert Luche**, éleveur et gagnant du Concours des Prairies Fleuries 2017.



BULLETIN D'INSCRIPTION

AU DOS
À RETOURNER AVANT
LE 29 NOVEMBRE

